

TECHNIQUE DE QUALIFICATION

Section : ANIMATEUR – ANIMATRICE

Grille horaire des cours	4 ^{ème} année Heures de cours	5 ^{ème} année Heures de cours	6 ^{ème} année Heures de cours
FORMATION COMMUNE			
Philosophie et Education à la Citoyenneté	1 ou 2	1 ou 2	1 ou 2
Cours philosophiques	0 ou 1	0 ou 1	0 ou 1
Français	4	4	4
Mathématique	2	2	2
Histoire	1	1	1
Géographie	1	1	1
Education économique et sociale	0	2	2
Formation Scientifique	2	2	2
Langue moderne : Anglais/Néerlandais	2	2	2
Education physique : Filles/Garçons	2	2	2
OPTIONS DE BASE GROUPEES			
Psychologie appliquée	0	4	4
Techniques d'occupation des loisirs	2	0	0
Déontologie - Législation	0	0	2
Techniques d'animation	4	4	4
Techniques ludiques et sportives	0	2	2
Sciences sociales	2	0	0
Education à la santé	2	2	0
Techniques éducatives	2	0	0
T.P. Artisanat éducatif	2	0	0
T.P. Formation culinaire et diététique	2	0	0
T.P. et /ou stages	0	4	4
ACTIVITES AU CHOIX			
Education Physique et condition physique	0	2	2
Mathématique complément	1	0	0
TOTAL	33	36	36
<p>Stages dans la région de Mons et des environs : stages (2h organisé par module) en écoles maternelles en 5^{ème} année, stage résidentiel ; et en maisons de retraite en 6^{ème} année. Projet à réaliser en extrascolaire en 6^{ème} année.</p>			

Remarque ☞ La réussite de l'année scolaire dépend du quota de périodes de stages réalisées et de l'obtention d'un minimum de 50% des points dans toutes les branches.

TECHNIQUE DE QUALIFICATION

Section : ANIMATEUR – ANIMATRICE

Titre délivré en fin de 4^{ème} année réussie

Certificat d'Enseignement Secondaire du Second Degré

Titres délivrés en fin de 6^{ème} année réussie

Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

Certificat de Qualification

LE METIER

L'ANIMATEUR-ANIMATRICE est un professionnel de la gestion de groupes et de projets. Il/elle évolue avec des groupes de jeunes enfants, d'adolescents ou d'adultes, âgés et/ou handicapés.

Le rôle de cet acteur socioculturel consiste à socialiser ou insérer des jeunes ou des adultes, à susciter et stimuler leur créativité. Il tient compte des besoins et de l'environnement du public.

Il/elle conçoit des activités d'éducation permanente pour les publics moins favorisés culturellement.

La diversité de ses animations cultive les facultés motrices, manuelles, intellectuelles, sensorielles et sociales de son public, il/ elle favorise la constitution et l'expression d'un groupe de personnes, en gère la dynamique dans le respect de chaque individu.

Il intervient dans des lieux très variés : centres culturels, mouvements d'éducation permanente, maisons de quartier, centres de jeunesse, terrains d'aventure, ludothèques, ONG, écoles des devoirs, accueil extrascolaire, mouvements de jeunesse, centres d'expression et de créativité, collaboration avec une bibliothèque, centres de vacances, centres ADEPS, médiathèques, maisons de jeunes, ...

L'ANIMATEUR est le plus souvent engagé sous contrat de travail.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

La formation vise à l'acquisition des compétences suivantes :

- accueillir et gérer des groupes,
- organiser des activités d'éducation permanente (y compris la création artistique),
- organiser des animations spécialisées dans le cadre d'une ludothèque, d'une médiathèque, d'une école de devoirs, dans le cadre extrascolaire, dans le cadre sportif,...
- organiser la gestion administrative et financière, la gestion des locaux,
- participer à la définition d'un projet, assumer les communications appropriées avec ses responsables, fonctionner en partenariat, en équipe
- respecter les règles de déontologie, de sécurité et d'hygiène.
- établir une relation de confiance
- encourager l'autonomie et la prise d'initiatives
- ...

SAVOIR-ETRE

Bonne communication, Créativité, Dynamisme, Empathie, Ecoute, Flexibilité et Disponibilité, Faculté d'adaptation

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'animateur travaille le plus souvent en équipe, sous la responsabilité d'un animateur-directeur. Il collabore avec d'autres partenaires comme les éducateurs, les enseignants...

Il est amené à travailler à l'intérieur, à l'extérieur, en soirée, pendant la semaine et/ou le week-end, pendant les congés scolaires.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Pécriaux, chef d'atelier, responsable de la section, au numéro 065/32 89 00.